# 

* Date : 05-03-2019
* Langue : Français
* Section : Législation
* Source : Numac 2019810289
* Auteur :

Justice de paix du troisième canton de Liège
Mainlevée
Par ordonnance du 19 février 2019, conformément à la loi du 17 mars 2013 réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, le Juge de Paix du troisième canton de Liège a mis fin à la date du 15 avril 2019 aux mesures de protection des biens concernant :
Monsieur Francesco GIANQUINTO, né à Liège le 27 janvier 1954, domicilié à 4000 Liège, place des Déportés 9/0082,
la personne ci-avant nommée étant à nouveau apte à se gérer.
Pour extrait conforme : le Greffier, (signé) Laloyaux Damien